

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 05/02/2025 PV N° 14

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- Messieurs, BAHLOUL ET ZARZI

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N° 220 : RENC MBSC/CBDM (S) DU 01/02/2025

- BELHI Zakaria lic N° 1023 (MBSC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHEMAL Djamel lic N° 1401 (MBSC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 221 : RENC CREG/USK (S) DU 30/01/2025

- BOUSSEKINE Zakaria lic N° 1044 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHELLOUG Chouaib lic N° 1048 (CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEGROUS Sami lic N° 1052 (CREG) 1 M/F pour cumul de carton exclu
- GHODBANE Haroune lic N° 3075 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELMOKH Oualid lic N° 1138 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUGHRARA Firas lic N° 1188 (USK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 222 : RENC ADM/CRBAA (S) DU 31/01/2025

- BOURAMOULA ISLAM LIC N°1271 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- NEGHICHE HICHEM LIC N° 1283 (ADM) Avertissement pour jeu dangereux.
- SAADA Khelkhal Aymen lic N° 1286 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKRYATA Said lic N° 1369 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DERRIOUK Med El Lic N° 1184 (CRBAA) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 223 : RENC CRBB/CMB (S) DU 31/01/2025

- MECHATI Faouzi lic N° 0045 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- FOUGHALI Yasser lic N° 0038 (CRBB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GUERNOUB Souheib lic N° 0796 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULAHLIB Hamza lic N° 0619 (CMB) Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 224 : RENC CRAC/ADC (S) DU 01/02/2025

- TEBABEL Nasreddine lic N° 1090 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUHAHA Boukhmis lic N° 0718 (ADC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENIBRAHIM Anis lic N° 3252 (CRAC) Avertissement pour anti-jeu

AFF N° 225 : RENC URBH/CREC (S) DU 01/02/2025

- MAHCENE Mourad lic N° 3329 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AFRI Brahim lic N° 1375 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- MECHATI Ahmed lic N° 1067 (URBH) 02 M/F pour jeu brutal Exclu.
- MATIB Ramzi lic N° 1392 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUKELIOUA Allaeddine lic N° 1415 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBAKRIA Younes Tadjeddine lic N° 1332 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HOURI Yahia lic N° 2959 (CREC) 2 M/F pour jeu brutal exclu.

AFFF N° 226 : RENC ESHB/RBC (S) DU 01/02/2025

- TEMINE Nour El Islam lic N° 2478 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJEHEL Nour el islam lic N° 1140 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULDJEDRI Oussama lic N° 1154 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LEMENOUAR Mounir A/Ouahab (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZAIMECHE Amir lic N° 0176 (RBC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 227 : RENC ASP TTC/WRDC (S) DU 30/01/2025

- CHELGHOUM Lotfi lic N° 0974 (ASPTTC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- TAOUTAOU Nedjm eddine lic N° 0970 (ASPTTC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAMOUDI Assem lic N° 1458 (ASPTTC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- HELAL Nafaa eddine lic N° 1932
(WRDC)Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUMERDAS Abdelali lic N° 1702(WRDC)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 228 : RENC MBC/EMC (S) DU 30/01/2025

- IKHLEF Med Taki eddine lic N° 1106 (MBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ANOUAR Borhane lic N° 0952 (EMC) Avertissement
pour comportement anti-sportif.

AFF N°229 : RENC CSB/ESM (S) DU 01/02/2025

- HEOUAINE Zine eddine lic N° 0842 (ESM)
Avertissement pour contestation de décision et
amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- Un (01) Mois de suspension ferme pour toute
fonctions officielle à Monsieur DAOUDI MED
Entraîneur du club CSB pour mauvais comportement
envers officielle exclu et amende de 5000.00 DA est
infligée au club.

AFF N° 230 : RENC USGA/UCBI (S) DU 31/01/2025

- SRIEF Allaeddine lic N° 0286 (USGA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMOUNAH Lotfi lic N° 0872 (USGA) 2 M/F
pour faute grossière exclu.
- ARBI Wail lic N° 6835(UCBI) Avertissement pour
comportement anti-sportif.
- BOUTAMINA Med Djamil lic N° 1386 (UCBI)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZARZI EL MOUATEZ Billah lic N° 0823 (UCBI)
04 M/F pour insultes envers arbitre exclu et
amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- BOUTAMINA Med Lamine lic N° 0825 (UCBI) 02
M/F pour faute grossiere exclu.

AFF N° 231 : RENC CRBAA/USK (J) DU 01/02/2025

- EL MANSOURI Chouaib lic N° 2953 (CRBAA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AFIF Louai Zakaria lci N° 0158 (CAK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KOLIAI Lahhar lic N° 0036 secretaire (CAK)
Avertissement pour contestation de décision et
amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 232 : RENC CRBAA/CAK (C) 01/02/2025

- REDJEM A Abdederahmane lic N°1813 (CAK)
Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 233 : RENC CRBB/USK (J) DU 31/01/2025

- DJERAFI Hatem lic N° 0472 (CRBB) Avertissement
pour comportement anti-sportif.
- LAOUBI Maamar lic N° 3034 (CRBB) Avertissement
pour comportement anti-sportif.
- MESTOURA Abdelatif lic N° 0569 (CRBB)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TALHI Wail Haroun lic N° 0492 (CRBB) Avertissement
pour comportement anti-sportif.
- BOULTIF Tamar Ouassim lic N° 1487 (USK)
Avertissement pour comportement anti-sportif
- ABER Hichem lic N° 0077 entraineur du club USK
Avertissement pour contestation de décision et
amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 234 : RENC CRBB/USK (C) DU 31/01/2025

- KARBOUA Mohamed lci N° 0609 (CRBB)
Avertissement pour jeu dangereux.
- BOULASSEL Zineddine Mouatez lic N° 3555 (USK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 235 : RENC ASP TTC/CSB (J) DU 31/01/2025

- KHANFRI Med Abderahmane lic N° 3631 (ASPTTC)
Avertissement pour anti-jeu.
- MOKHTARI Mounib Mouatez Billah lic N° 2455 (CSB)
avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUCHOUI Ahmed Islam lic N° 4002 (CSB)
Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 236 : RENC ASP TTC/CSB (M) DU 31/01/2025

- BOUKARZAZA Zaid lic N° 3489 (ASPTTC)
Avertissement pour anti-jeu.

- MEDKOUR Kebir Med Khalil lic N° 3321 (ASPTTC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TOUIL AKRAM Djoud lic N° 3500 (ASPTTC)
Avertissement pour contestation de décision et
amende de 1000.00 DA est infligée au club.
- AYOUNE Mounder lic N° 3325 (ASPTTC)
Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 237 : RENC ESM/URBH (M) DU 01/02/2025

- RAMOUL Abdelrahmen lic N° 1962 (ESM) 2 M/F
pour menaces envers arbitre et amende de
10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 238 : RENC USGA/ESB (J) DU 31/01/2025

Non déroulement de la rencontre

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent
le non déroulement de la rencontre
- Vu la présence des deux équipes sur le terrain
- Attendu que la rencontre en question a été
programmée le 31/01/2025 à 08h30 au stade
Guettar El Aiche.
- Attendu qu'après un temps réglementaire l'arbitre à
constaté l'absence du Medecin .
- Attendu que le non déroulement de la rencontre est
imputable à l'équipe USGA (équipe recevante).
- Vu l'article 14 du championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- De donner match perdu par pénalité à l'équipe USGA
(J) pour octroyer le gain du match au club ESB qui
marque (03) Trois points et (03) Trois Buts et
amende de 5000.00 DA est infligée au club USGA
payable avant le 28/02/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 239 : RENC WRDC/UCBI (J.C.M) DU 01/02/2025

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui
signalent les absences des catégories jeunes WRDC
(J.C.M).
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe à l'équipe
WRDC (J.C.M) pour octroyer le gain du match au club
UCBI qui marque (03) Trois points et (03) Trois buts
pour chaque catégories (J.C.M).
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club WRDC
pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le
01/03/2025
- **Attendu que le club WRDC est à son 3eme Forfait
en juniors-Cadets et Minimes.**
- **Défalcation de (03) Trois points à l'équipe
Séniors WRDC.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 240 : RENC MBC/RBC (J.C.M) DU 31/01/2025

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui
signalent les absences des catégories jeunes MBC
(J.C.M).
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe à l'équipe MBC
(J.C.M) pour octroyer le gain du match au club RBC
qui marque (03) Trois points et (03) Trois buts pour
chaque catégories (J.C.M).
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club MBC
pour chaque catégories (J.C.M) payable avant le
29/01/2025

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 241 : RENC MOC/CREC (J) DU 31/01/2025

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent
l'absence de l'équipe (J) CREC sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CREC (J) pour
octroyer le gain du match au club MOC qui marque
(03) Points et (03)trois Buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club CREC.
Payable avant le 29/02/2025 .
- **Attendu que le club CREC est à son 3eme Forfait
en juniors.**
- **Défalcation d'un point à l'équipe Séniors CREC.**

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 242 : RENC EMC/ESHB (J) DU 31/01/2025

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe (J) ESHB sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe ESHB (J) pour octroyer le gain du match au club EMC qui marque (03) Points et (03)trois Buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club ESHB Payable avant le 29/02/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 243 : RENC CREG/JSNV (C) DU 01/02/2025

- Vu la feuille des matchs.
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe JSNV sur le terrain.
- Vu l'article 52 règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe JSNV (C) pour octroyer le gain du match au club CREG qui marque (03) Points et (03)trois Buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club JSNV Payable avant le 01/03/2025.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

La commission de discipline.